



Les Travaux personnels encadrés au service de l'autonomie

publié le 05/10/2016

Descriptif :

Les professeurs-documentalistes sont au coeur des TPE et ont une place centrale à y jouer. Nous présentons ici une nouvelle organisation qui permet aux compétences en information-documentation d'agir en pré-requis nécessaires au bon déroulement des TPE.

Les TPE suscitent chaque année des constats qui se répètent :

- ▶ Manque de ressources documentaires
- ▶ Absence de validation de l'information par le recours à diverses sources
- ▶ Une mauvaise organisation dans le temps des différents groupes
- ▶ Des interférences entre les référents qui se trouvent tous dans les mêmes salles
- ▶ Un travail inégal au sein des groupes
- ▶ Une bibliographie bâclée
- ▶ Des carnets de bord surfaits ne retraçant pas objectivement la démarche intellectuelle de l'élève.

Partant de ces constats, nous avons souhaité réformer l'organisation des TPE afin de leur redonner davantage de légitimité au regard des textes officiels tout en redonnant une place plus centrale aux compétences en information-documentation. Dès lors nous sommes revenus vers les fondamentaux définissant les termes mêmes de T.P.E.

Les T.P.E sont avant tout des Travaux :

"En lien avec les programmes, les TPE offrent aux élèves l'occasion de développer des capacités d'autonomie et d'initiative dans la conduite de leur travail en vue d'aboutir à une réalisation concrète." [↗](#)

En ce sens ils se doivent de développer l'autonomie, la prise d'initiative et l'esprit critique des élèves.

Pour ce faire, nous avons imaginé une première période de 7 semaines permettant aux élèves de prendre conscience des enjeux de l'épreuve et de ses caractéristiques, de commencer une recherche exploratoire sur les thèmes afin qu'ils définissent les thèmes qui pourraient les intéresser, puis d'acquérir des outils de recherche nécessaires à la bonne réalisation de leur TPE et plus encore à la définition de leur sujet.

Notre objectif est de munir les élèves des outils indispensables à leur mise au travail mais aussi de renforcer la cohésion du groupe par le biais d'une démarche collective de mise en commun des informations : campagne d'affichage sur les TPE et quizz.

Les T.P.E sont personnels :

"Sur un sujet dont ils ont délimité les contours en accord avec leurs professeurs, les élèves élaborent en groupe, une production individuelle ou collective à partir de ressources documentaires variées." [↗](#)

Ainsi dans un deuxième temps, de Novembre à Décembre, nous mettons en place une nouvelle organisation temporelle des TPE qui débute par une journée complète de travail où les référents et les élèves travaillent ensemble pour accompagner les élèves dans la détermination de leur problématique, l'organisation de leurs ressources et la délimitation leur plan de travail afin de répondre à cette problématique.

Les T.P.E sont Encadrés :

"Au cours des différentes étapes de la recherche et de la production du TPE, les enseignants suivent les élèves dans leur progression, et vérifient la pertinence des informations sélectionnées par rapport au sujet choisi." [↗](#)

Dès lors les élèves peuvent se réunir chaque semaine ; si ils souhaitent rencontrer leur référent, ils doivent lui fixer un rendez-vous sur la plage TPE. La rencontre avec les référents se fait donc de façon volontaire. Par ce biais ils développent leur esprit d'initiative et leur autonomie. EN effet, on constate trop souvent que les référents, de part

leur présence permanente sur les plages de TPE, guident le processus intellectuel des élèves de sorte que l'autonomie est largement amenuisée.

Soulignons au préalable que nous avons découpé l'année en périodes qui correspondent au temps de travail entre chaque vacances scolaires. Afin de mesurer l'avancée des travaux, un premier bilan est organisé en fin de période 1 conduisant les élèves à présenter leur démarche, en période 2 un oral leur permet de présenter leur recherche et leur problématique, en période 3 un oral blanc de TPE les prépare à l'épreuve finale leur accordant un temps nécessaire pour la remédiation suite aux remarques qui leur auront été faites. Cette organisation, permet aux élèves de mener une véritable analyse réflexive, autrement dit un processus cognitif continu qui conduit les élèves à prendre de la distance sur l'analyse qu'ils mènent, à revenir sur ce qu'ils découvrent ou ce sur quoi ils se questionnent afin de construire progressivement la réponse à leur problématique en ayant à chaque fois de nouveaux outils analytiques qui peuvent modifier leur approche et questionner leur réflexion.

Autant de temps qui les conduit progressivement à mieux appréhender la notion de projet collectif, la démarche individuelle et la notion de production finale répondant à une problématique précise, définie et surtout réfléchie.

Dans ce cadre le professeur documentaliste a une place centrale. Dans ce cas de figure, il est référent TPE pour l'établissement ce qui lui permet de prendre en charge les classes de TPE durant la première période accompagné par les professeurs d'autres disciplines. Cet encadrement interdisciplinaire amène les autres disciplines à se saisir davantage des enjeux de la recherche documentaire.

Le professeur documentaliste donne aux élèves l'accès aux outils d'information-documentation nécessaires, à la démarche de questionnement du sujet et aux documents nécessaires à leur recherche. D'autre part, il participe aux différents bilans et oraux qui scandent l'année.

Cette expérimentation n'est certes pas possible dans tous les établissements, cependant, elle offre à tous des outils qui peuvent être exploités par d'autres collègues :

- ▶ Des grilles de compétences permettant de situer les enjeux des TPE (grille de compétences aligner sur les grille d'évaluation des TPE)
- ▶ Des sites internet permettant une recherche exploratoire sur les thèmes (scoop.it sur les thèmes des TPE)
- ▶ Les séances du professeur-documentaliste pour la première période.
- ▶ Des documents relatifs aux différentes étapes du TPE et aux questionnements inhérents à ces étapes.
- ▶ Un exemple d'une autre organisation de TPE